



HOTEL LA POMME DE PIN - CONDITIONS DE VENTE

Les présentes conditions de vente sont applicables à tous les clients de l'hôtel, pour la location des chambres et l'ensemble des prestations réalisées par l'établissement. Elles sont valables pour l'ensemble des réservations.

Avant de confirmer une réservation, l'hôtel invite le client à contacter sa compagnie d'assurance pour connaître ses conditions d'annulation.

PRIX

Les prix indiqués sur le site Internet de l'établissement, ainsi que dans les différentes brochures et publicités, sont établis, sauf précision contraire, sur la base d'un séjour d'une semaine (7jours), en petit déjeuner inclus ou demi-pension, pour deux (2) personnes en chambre double.

La demi-pension comprend le petit déjeuner et le dîner exclusivement (hors boissons) et ne sont pas interchangeables. Il n'est donc pas possible de changer un dîner pour un déjeuner. Si le client décide de dîner en dehors de l'hôtel, le dîner compris dans la demi-pension est perdu.

L'hôtel se réserve de ce fait la possibilité de réviser les tarifs indiqués pour tout autre type de séjour. Le prix du séjour faisant foi est celui communiqué dans la proposition tarifaire établie et envoyée par l'hôtel. Ils s'entendent TTC, en euros et sont valables pour la saison 2019/2020.

Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation et tout changement du taux applicable de TVA sera automatiquement répercuté sur le prix indiqué à la date de facturation.

Les tarifs communiqués par l'hôtel ne comprennent pas la taxe de séjour. Celle-ci est à acquitter en supplément, au moment du départ. A titre indicatif, cette taxe de séjour sera de 2.48 € par personne et par nuit. Le montant de la taxe de séjour est susceptible de varier en fonction des dispositions légales pouvant être prises. L'hôtel répercutera automatiquement toute variation de la taxe de séjour, sans que cela puisse faire l'objet d'une quelconque réclamation.

TYPES DE CHAMBRES

Plusieurs types de chambres sont proposés par l'hôtel La Pomme de Pin, en fonction des disponibilités lors de la demande de réservation. Le type de chambre est confirmé uniquement lors de l'envoi de la confirmation de réservation par l'Hôtel, sous réserve de disponibilité. Si un type de chambre proposé n'est plus disponible au moment de la confirmation par le client de sa réservation, l'hôtel se réserve le droit de proposer une alternative, sans que cela n'ouvre droit à un dédommagement.

Les chambres de l'hôtel La Pomme de Pin sont équipées d'un appareil téléphonique, de la télévision par satellite, et d'une salle de bain ou de douche avec WC et sèche-cheveux.

- **Double 26m²**: chambre pour deux personnes orientée vers l'Est avec salle de bain équipée d'une baignoire et toilettes séparés.

- **Double supérieure 36m²** : chambre pour deux ou trois personnes orientée vers l'Est avec canapé lit, salle de bain équipée d'une baignoire et toilettes séparés.

- **Suite 45 m²**: Suite pour deux ou trois personnes, salon séparé avec deux canapés lit, orientées à l'Est et située au 1er étage de l'hôtel, salle de bain équipée d'une baignoire, salle de bain équipée d'une douche et toilettes séparés.

- **Familiale 58m²** : pour trois ou quatre personnes est pourvue de deux chambres séparées, d'un salon avec canapé et écran plat, et dispose d'une salle de bain équipée d'une baignoire et de toilettes séparées. Elle est située au 4^{ème} étage de l'hôtel.

- **Lit supplémentaire** : il est possible, dans certaines chambres uniquement, d'ajouter un lit supplémentaire. La demande doit être faite au moment de la réservation, afin que l'hôtel puisse proposer une chambre pouvant accueillir le lit d'appoint. En cas de demande plus tardive, l'hôtel fera de son mieux pour satisfaire la requête de son client, sans toutefois pouvoir le garantir. Le lit supplémentaire sera facturé cent dix euros (110€) par nuit en petit déjeuner inclus ou cent quarante euros (140€) par nuit en demi-pension. Pour des raisons de sécurité, il n'est autorisé qu'un seul lit d'appoint OU un seul lit pour bébé par chambre.

- **Lit pour bébé** : il est possible d'installer un lit pour bébé dans certaines chambres. La demande doit être faite au moment de la réservation afin que l'hôtel puisse proposer une chambre pouvant accueillir un lit d'appoint, et sera facturé dix (10€) euros par nuit par lit bébé. En cas de demande plus tardive, l'hôtel fera de son mieux pour satisfaire la requête de son client, sans toutefois pouvoir le garantir. Pour des raisons de sécurité, il n'est autorisé qu'un seul lit d'appoint OU un seul lit pour bébé par chambre.

RESERVATION

Une proposition tarifaire envoyée par l'hôtel ne constitue aucunement un engagement, et s'entend sous réserve de disponibilité.

Toute réservation sera considérée comme ferme et définitive après réception, par l'hôtel, des arrhes versées par le client, à hauteur de 40% du montant total de la réservation. Les arrhes seront perdues en cas d'annulation. Elles ne peuvent pas être reportées sur un séjour ultérieur ou différent.

Une fois les arrhes perçues par l'hôtel, une confirmation de réservation est envoyée au client. Aucun numéro de chambre ne sera confirmé à ce stade, les chambres étant attribuées discrétionnairement par l'hôtel.

PAIEMENT

Le solde du séjour, ainsi que toute autre prestation fournie par l'hôtel (extras), excepté pour les semaines du 28 décembre 2019 au 4 Janvier 2020 et du 15 au 22 Février 2020, sont à régler au plus tard le jour du départ.

Lors de l'arrivée, une pré-autorisation sur carte de crédit sera exigée pour le solde du séjour à titre de garantie. En cas de défaut de paiement lors du départ, l'hôtel se réserve le droit de prélever sur la carte de crédit donnée en garantie les sommes exigibles au titre de règlement des prestations, conformément à la loi. Un justificatif sera alors envoyé à l'adresse indiquée par le client lors de son arrivée.

Pour toute réservation de dernière minute, le paiement total du séjour sera demandé avant l'arrivée du client par carte de crédit. Sans règlement total du séjour, la réservation ne sera pas confirmée et sera annulée.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire ou par carte bancaire (Visa, American Express, Eurocard ou Mastercard valides au moins 8 jours après la date de fin du séjour) à partir de trente (30) euros. Les règlements en espèces sont autorisés, dans la limite de mille (1 000) euros. Les règlements par chèques bancaires sont acceptés sur présentation d'une pièce d'identité. Les tickets restaurant et les chèques vacances ne sont pas acceptés.

En cas de règlement par virement bancaire, l'hôtel considère la somme nette effectivement versée sur son compte (justificatif fourni sur simple demande), et ne prend pas en charge les éventuels frais bancaires ou de change liés à la transaction. La réservation est considérée comme ferme après confirmation du virement, par l'établissement bancaire de l'hôtel.

RESERVATIONS HAUTE SAISON

Pour les réservations du 28 décembre 2019 au 4 janvier 2020 et du 15 au 22 Février 2020, il est demandé de régler le solde du séjour 6 semaines avant le début du séjour. Un email de rappel sera envoyé 7 jours avant la date d'échéance.

A défaut de paiement du solde, la réservation sera annulée sans que les sommes initialement versées ne puissent être récupérées.

En cas d'annulation d'une réservation faite sur ces périodes après paiement du solde du séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

SEMAINES PROMOTIONNELLES « TOUT COMPRIS »

L'offre « *tout compris* » est applicable sur la base d'un séjour de sept nuits, du samedi au samedi, en petit déjeuner inclus ou demi-pension, et dans une chambre en occupation double. Les forfaits de ski et le matériel de ski sont inclus du dimanche au vendredi (6 jours). Aucune réduction ne sera consentie aux personnes souhaitant occuper seules une chambre double. Les départs anticipés, les forfaits de ski non utilisés, ou la non utilisation du matériel de ski ne feront en aucun cas l'objet d'une contrepartie financière ou matérielle, ni d'une quelconque réduction. L'assurance n'est pas comprise dans l'offre « tout compris », pour les forfaits de ski.

CONDITIONS D'ANNULATION

Les sommes versées à la réservation sont des arrhes. Chacune des parties peut ainsi revenir sur son engagement. S'il décide d'annuler son séjour, le client perd ses arrhes. Si l'hôtel décide d'annuler la réservation, il devra restituer au client le double du montant des arrhes initialement versées, conformément à la loi du 18 Janvier 1992, article L.114-1 du Code de la Consommation.

Toute annulation doit être impérativement adressée par courrier ou par e-mail, et stipuler le numéro de réservation. Cette annulation, pour être valide, doit être confirmée par l'hôtel sous forme écrite, par courrier recommandé ou par e-mail. Faute de réception de cette confirmation, il est conseillé au client de vérifier auprès de l'hôtel la bonne réception de l'annulation, et de s'en faire envoyer la confirmation écrite, date de l'e-mail envoyé par l'hôtel faisant foi.

L'annulation du séjour par le client entraîne la facturation des frais suivants :

- Après le versement des 40% d'arrhes : perte de 100% des arrhes.
- De 30 jours à 15 jours avant la date d'arrivée : perte de 100% des arrhes et facturation de 30% du total du séjour en dommage et intérêts.
- De 14 jours à 7 jours avant la date d'arrivée : perte de 100% des arrhes et facturation de 50% du total du séjour en dommage et intérêts.
- Moins de 7 jours calendaires avant la date d'arrivée, « no-show » : perte de 100% des arrhes et facturation de 100% du montant total du séjour en dommage et intérêts.

Ces conditions d'annulation ne concernent pas les réservations Haute Saison visées précédemment.

Tout séjour commencé sera dû sur la base du séjour confirmé.

DEPART ANTICIPE

La totalité des arrhes reste acquise à l'établissement hôtelier en cas d'interruption du séjour du fait du client. De même, le montant du séjour réservé est dû dans sa totalité (prix de la chambre multiplié par le nombre de nuits). Les départs anticipés et les prestations non consommées du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne donnent droit à aucun remboursement ou réduction. Le solde du séjour, extras compris, sera facturé dans sa totalité.

Le client interrompant son séjour de façon anticipée peut demander à son assurance, s'il y a lieu, le remboursement des nuits facturées et non consommées, sous réserve de la présentation d'un certificat pour hospitalisation, décès familial ou autre cause validée par la compagnie d'assurance. **En aucun cas l'établissement hôtelier ne procédera à un quelconque remboursement.**

La demi-pension commence avec le dîner le soir de l'arrivée, et se termine après le petit-déjeuner le jour du départ. La pension complète débute le soir de l'arrivée et se termine après le repas du midi du jour de départ. La non-consommation d'un ou plusieurs repas ne donnera lieu à aucun remboursement.

ARRIVEE TARDIVE

Le dîner est servi au restaurant de l'hôtel de 19h00 à 21h30. En cas d'arrivée tardive après 21h30, l'hôtel peut vous proposer un repas léger à votre arrivée, si le client avise l'hôtel de son arrivée tardive avant 17h00. La demi-pension comprend le petit-déjeuner et le dîner (hors boissons). Les repas ne sont pas interchangeables. Il n'est pas possible de changer un dîner pour un déjeuner. Si le client décide de dîner en dehors de l'hôtel, le dîner inclus dans la demi-pension est perdu.

A L'ARRIVEE

En application de la réglementation en vigueur en France, le Client devra présenter une pièce d'identité en cours de validité afin de vérifier s'il doit compléter ou non une fiche de police.

Les chambres sont mises à disposition des clients à partir de 16h00 le jour de l'arrivée. Elles doivent être libérées au plus tard à 12h00, le jour du départ. Si le client souhaite conserver sa chambre au-delà de 12h00 le jour du départ, il devra en faire la demande auprès de la réception au moins 24 heures à l'avance. Le départ tardif ne pourra être accordé que si la disponibilité de la chambre le permet. A défaut d'un tel accord de la Réception, tout départ entre 12h00 et 14h00 sera facturé à hauteur de 50 % du prix de la nuit suivante. Tout départ après 14h00 sera facturé à hauteur de 100% du prix de la nuit suivante.

Les chambres sont mises à la disposition des clients propres et en bon état. Le client est invité à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement constaté.

DURANT LE SEJOUR

Le Client s'engage à user de la chambre et des espaces communs en bon père de famille.

Tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public au sein de l'établissement amènera l'Hôtel à demander au Client de quitter l'établissement sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque remboursement ou versement d'indemnité si un versement a déjà été effectué.

Dans le cas où aucun règlement n'a encore été effectué, le Client devra s'acquitter du prix des Services consommés avant de quitter les lieux ;

Le client s'engage à n'inviter aucune personne dont le comportement est susceptible de porter préjudice à l'établissement, ce dernier se réservant le droit d'intervenir si nécessaire. Le client s'engage à faire respecter, par ses invités, l'ensemble des consignes et règlements de l'établissement (notamment l'interdiction de fumer dans les chambres). Le client veillera à ce que les participants ne perturbent pas l'exploitation de l'établissement ni ne portent atteinte à la sécurité de l'établissement ainsi que des personnes qui s'y trouvent.

En cas de dégradation du mobilier, des parties communes ou objets divers, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement.

Les clés des chambres doivent être restituées à la réception de l'hôtel au moment du départ, en bon état. Toute perte ou dégradation d'une clef sera facturée à hauteur de cinquante euros (50€).

L'Hôtel offre un accès WIFI gratuit à ses clients.

L'Hôtel n'est pas responsable et n'est redevable d'aucune compensation ou indemnité en cas de défaillance de fonctionnement de ce service, totale ou partielle, pour quelque cause que ce soit, pendant la durée du séjour dans l'Établissement. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. L'Hôtel dépend du service public pour l'accès internet.

Le Client s'engage à utiliser les services d'accès à internet dans le cadre de la loi française, en bon père de famille (pas de téléchargement illégal de données ...)

L'Hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour. Des coffres sont à votre disposition dans chaque chambre pour sécuriser vos objets de valeur (bijoux, téléphone et tablettes etc.).

PRESTATIONS ANNEXES

L'hôtel peut proposer, à certaines périodes et sous certaines conditions, les prestations de service annexes suivantes :

- Réservation de forfait de ski au magasin de ski de l'hôtel : six euros (6€) de frais par forfait seront appliqués en sus du prix du forfait.

- Le Stationnement sur une ou des places de parking dans le garage de l'hôtel. Cette prestation est facturée à hauteur de vingt (20€) euros par véhicule et par jour ou cent vingt (120€) euros la semaine (7 nuits). Ce service exige l'identification du véhicule auprès de la réception, via la communication de la plaque minéralogique.

- Réservation de cours de ski auprès de l'ESF : cette prestation est effectuée gracieusement par l'hôtel, sous réserve de la communication des informations nécessaires. L'hôtel ayant, pour ces transactions, un simple rôle d'intermédiaire, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de litige entre le client et le prestataire. Tout différent devra être réglé directement entre le client et l'organisme délivrant la prestation concernée.

BAGAGES

L'hôtel met à disposition de ses clients une bagagerie fermée à clé mais non surveillée pour les jours de départ et d'arrivée. Les bagages entreposés restent sous la responsabilité des Clients de la bagagerie. L'hôtel ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de vol, perte ou détérioration de bagages entreposés par les clients dans les parties communes de l'établissement. Les animaux, les produits inflammables, les objets dangereux ne seront pas acceptés dans la bagagerie. L'hôtel se réserve le droit de refuser un objet en bagagerie s'il estime protéger ainsi la sécurité de l'établissement. Tout bagage de personne ne séjournant pas à l'hôtel La Pomme de Pin ne sera pas accepté dans la bagagerie.

ANIMAUX

Les animaux sont interdits dans tout l'établissement.

INTERDICTION DE FUMER

Conformément au décret 2006-1386 du 15 novembre 2006, l'hôtel est strictement non-fumeurs. Il est interdit de fumer et de vapoter dans les chambres et dans les lieux communs. Des détecteurs de fumée ont été mis en place et une somme forfaitaire de cent cinquante euros (150€) sera facturée en cas de non-respect de cette interdiction.

BOISSONS ET NOURRITURE DANS LES CHAMBRES

Il est interdit, pour des raisons d'hygiène, d'amener dans les chambres de la nourriture, des boissons en provenance de l'extérieur. Tout manquement à cette règle entraînera la facturation d'une somme forfaitaire de quatre-vingt-dix euros (90€) pour la désinfection bactéricide de la chambre.

L'établissement accepte la consommation de boissons alcoolisées ou de bouteilles de vins acquises à l'extérieur de l'Etablissement à condition que celle-ci soit faite au bar et au restaurant de l'hôtel uniquement. Un droit de bouchon sera facturé au prix de 10€ par bouteille.

ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

Il est demandé aux personnes responsables d'enfants de veiller à ce que ceux-ci ne pénètrent pas dans les locaux réservés aux membres du personnel.

Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à emprunter les ascenseurs hors de la présence d'un adulte responsable, et l'ascenseur ne saurait être utilisé comme une aire de jeu. Tout incident causé par un enfant engagera la responsabilité de l'adulte responsable.

Les Enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés dans la salle de fitness et SPA sans l'accompagnement d'un adulte. L'hôtel se réserve le droit de demander à tout contrevenant de quitter cet espace.

L'adulte responsable s'engage à régler toute commande au bar ou restaurant passée par l'enfant placé sous sa responsabilité.

RESTAURANT

L'accès aux tables du restaurant est libre et ne nécessite pas de réservation préalable, excepté pour les groupes de plus de 8 personnes (enfants inclus). Pour des raisons d'organisation logistiques, l'Etablissement se réserve le droit d'installer ces groupes dans la salle à manger privée du 7eme étage.

ASSURANCE

L'assurance Responsabilité Civile de l'Hôtel garantit les dommages corporels et matériels survenant aux clients du fait de son exploitation, et ce pendant toute la durée du séjour.

Il est conseillé aux clients de souscrire toute autre assurance nécessaire à leur couverture personnelle, avant, pendant et après leur séjour. Les assurances « Neige » peuvent être souscrites lors de l'achat du forfait, ou auprès des caisses des Remontées Mécaniques.

FORCE MAJEURE – RESPONSABILITE

L'Hôtel n'est pas responsable et n'est redevable d'aucune compensation ou indemnité lorsqu'il est empêché de remplir ses obligations contractuelles en raison d'un cas de force majeure ou lorsque le Client a subi un dommage qui résulte d'un cas de force majeure. Il faut entendre par « force majeure » tout événement qui ne peut être raisonnablement prévu ou évité par l'Hôtel, comme par exemple, une catastrophe naturelle ou nucléaire, la guerre ou les menaces de guerre, les activités terroristes ou les menaces réelles d'activités terroristes, les grèves, les inondations, avalanches, incendies, route fermée etc.

Bien que toutes les mesures de sécurité soient prises, l'hôtel décline toute responsabilité pour les vols ou les dommages sur les véhicules garés dans le parking.

DELIT DE GRIVELERIE

La **grivèlerie** est un délit voisin de l'escroquerie, puni par le code pénal français (art. 313-5 réprimant la filouterie comme infraction voisine de l'escroquerie), qui s'apparente au vol de service.

C'est un acte qui consiste à commander un service que l'on refusera de payer, ou dont on a conscience que l'on n'aura pas les moyens de le payer.

Le délit est constitué si :

- la prestation a été commandée par le client ;
- la prestation a été consommée (repas commencé ou terminé, chambre occupée, course en taxi effectuée, réservoir de carburant rempli, etc.) ;
- le client est dans l'impossibilité matérielle de régler sa dette ou est déterminé avant de consommer à ne pas payer ;
- l'intention frauduleuse est reconnue (cette intention frauduleuse doit être préalable à la consommation, le délit n'est pas forcément constitué, par exemple, si le consommateur oublie de payer car occupé au téléphone, ou part subitement à cause d'un événement de force majeure ou même parce qu'il serait dérangé par de la fumée ou du vacarme).

Le délit de grivèlerie est puni par la loi, avec une détention de 6 mois et une amende de 7500€.

TRAITEMENT DES INFORMATIONS NOMINATIVES

L'Hôtel La Pomme de Pin et son exploitant la société Management Plus Hôtels Limited disposent de traitements informatiques destinés à gérer les réservations, le séjour des clients et à réaliser ses propres démarches commerciales uniquement.

Les données personnelles des Clients sont conservées :

- Lorsqu'une Prestation a été réservée, pendant une durée de cinq ans, correspondant au délai de prescription de droit commun en matière contractuelle (Article 2224 du Code Civil) ;
- Lorsqu'aucune Prestation n'a été réservée, pendant une durée de trois ans, pour des sollicitations commerciales ;

Les coordonnées de carte bancaire ne sont pas enregistrées ni conservées sur les bases de données des clients.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE 2016/679 du 27 avril 2017) le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant, que le client peut exercer en s'adressant à Mr le Directeur - Hôtel La Pomme de Pin – Les Chenus 73120 Courchevel 1850 ou par email : pommedepin@manplus.com

TRAITEMENT DE RECLAMATIONS, LITIGES ET ELECTION DE DOMICILE

En confirmant sa réservation, le client s'engage à accepter les conditions de vente de l'hôtel. Si des infractions ou des dégradations sont constatées après le départ, le montant des compensations sera débité sur la carte bancaire du client concerné.

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'hôtel La Pomme de Pin. Tout différent concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat et qui n'aurait pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable sera porté devant le Tribunal de Commerce d'Albertville.